Allemand

ECTS : 2

Enseignant responsable : Isabelle MITY

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Un niveau minimum B1 est nécessaire. Les fondements de l'enseignement dispensé restent les mêmes dans les différents groupes :

- Géographie, culture et patrimoine en Allemagne et en Autriche
- 'Made in Germany': quelques succès à l'exportation
- Etude des différences interculturelles entre l'Allemagne et la France et au sein des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse).

Réactivation des 5 compétences fondamentales acquises dans l'enseignement secondaire, en particulier lors de l'obtention du baccalauréat :

- Compréhension orale
- Expression orale
- Compréhension écrite
- Expression écrite
- Interaction.

Jeux de rôle, mises en situation, grands débats. Révision des structurales grammaticales de base et élargissement des connaissances à des structures plus complexes. Révision du vocabulaire de base de la langue utilisée dans la vie courante et élargissement de ce vocabulaire à celui plus spécifique du monde économique.

Compétences à acquérir :

Faire de l'allemand un outil de communication immédiatement utilisable dans la vie quotidenne, et être capable de comprendre des documents, écrits ou sonores, relatifs aux grands enjeux de société.

Pré-requis obligatoires

Niveau B1 au moins.

Pré-requis recommandés

Cet enseignement s’adresse aux étudiants ayant appris l’allemand au lycée.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu
- Note de participation orale.

Coefficient : 0.50

Bibliographie, lectures recommandées :

Documents écrits extraits de la presse ou de manuels spécialisés, documents audiovisuels, internet et multimédia.